Image not found or type unknown

obtenir la garde de mon neveu

Par **jennydream**, le **04/03/2012** à **23:22**

Bonjour à tous ,

j'éspère que vous pourrez m'aider , ma soeur de 22 ans à un fils née les 22 octobre 2011, elle à fait ce petit avec un homme de de 44 ans la n'est pas le problème .
Leur situation ;
- Aucun ne travail
- Le père à un bracelet éléctronique
- Il ont de TRES faible revenu
- ils on un logement vraiment minable un genre de mobilhomme , méme pas la place pour mettre le lit bébé , qui le pauvre dort sur un canapé.
d'après ce que j'ai compris le mobilhom appartient au frère du père mais ils n'arrivent pas à payer le loyer .
- Les embrouilles dans leur couple ne se compte méme plus.
- Il est consomateur de " shit " .

Ils sont suivi par une assistance social et il y a de fortes chances que d'ici peu le petit sois pris en charge par l'assistance sociale .

Ma situation:
J'ai 20 ans , j'ai mon indépendance depuis plusieurs année j'ai un travail fix (1500 euros min/mois) , j'occupe seule un appartement d'une trentaines de mettres carrés.

MA QUESTION

Pensez vous que j'ai des chances de pouvoir récuperer la garde de ce pauvre petit.

Si vous avez des question à me poser qui vous permettrais de m'aider n'hésitez pas . Merci d'avance!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés